

APROBAT
În ședința Biroului permanent al
Camerei Deputaților
din data de 1.09.2010
Nr. 971



Parlamentul României
Camera Deputaților
B.P. Nr. 971 din 16.08.2010

Parlamentul României Camera Deputaților

Cabinet Secretar general

București, august
Nr. 51/

MEMORANDUM INTERN

De la: domnul Gheorghe Barbu, secretar general al Camerei Deputaților
Către: Biroul permanent al Camerei Deputaților
Tema: Participarea la cea de a patra parte a Sesiunii ordinare 2010 a APCE
și la acțiunile premergătoare (Strasbourg, 4 – 8 octombrie 2010)

În perioada 4-8 octombrie 2010, se va desfășura la Strasbourg cea de a patra parte a Sesiunii ordinare 2010 a Adunării Parlamentare a Consiliului Europei (APCE), la care urmează să participe membrii Delegației Parlamentului României la APCE, precum și secretariatul acesteia: domnii deputați **Cezar Preda** (PD-L), șeful Delegației, Președintele Comisiei comune a Camerei Deputaților și Senatului pentru exercitarea controlului parlamentar asupra activității SRI, **Adrian Năstase** (Alianța PSD+PC), vicepreședinte al Camerei Deputaților, **Relu Fenechiu** (PNL), Președintele Comisiei pentru tehnologia informației și comunicațiilor, **Mihai Tudose** (Alianța PSD+PC), Președintele Comisiei pentru politică economică, reformă și privatizare, **Florin Anghel** (PD-L), doamna deputată **Maria Stavrositu** (PD-L), parlamentar de referință al legislativului român în Campania Consiliului Europei pentru combaterea violenței împotriva femeilor, precum și doamnele Nadia Ionescu, director, secretara Delegației Parlamentului României la APCE, și Alina Ilie, funcționar parlamentar în cadrul secretariatului Delegației.

În data de 3 octombrie 2010 va avea loc reuniunea Comitetului președinților, la care vor participa domnul președinte Cezar Preda și doamna directoare Nadia Ionescu.

Pe ordinea de zi a Sesiunii APCE figurează alegerea noului Secretar general al Adunării Parlamentare a Consiliului Europei, dezbaterile și aprobarea unor proiecte de rapoarte și rezoluții, între care menționăm: „Procedura selecționării candidaților la Curtea Europeană a Drepturilor Omului”, „Necesitatea evitării suprapunerii activității Consiliului Europei cu cea a Agenției pentru drepturi fundamentale a Uniunii Europene”, „Garantarea dreptului la educație al copiilor bolnavi sau cu handicapuri”, „Copiii privați de îngrijire parentală: necesitatea unei acțiuni urgente”.

Între invitații de marcă ce se vor adresa plenului APCE se va afla domnul Nicolai Gruevski, Prim Ministrul Fostei Republici Iugoslave a Macedoniei, domnul Guido Westerwelle, ministrul federal al afacerilor externe din Germania, etc.

Acțiunea are caracter parlamentar conform art. 3, lit. a) din HBP 1/2003 modificată și completată prin HBP 5/2007.

Propunem:

- să se aprobe participarea membrilor și secretariatului Delegației Parlamentului României la APCE la Sesiunea APCE;
- deplasarea să se efectueze după cum urmează:
 - o pentru domnul deputat Cezar Preda și pentru doamna Nadia Ionescu, cu avionul pe ruta București-Frankfurt și retur, cu plecare în data de 2 octombrie 2010, ora 9.10 (RO 301) și întoarcerea în data de 8 octombrie 2010, ora 15.15 (RO 302), conform traseului anexat, urmând ca pe tronsonul Frankfurt-Strasbourg și retur deplasarea să se asigure din venituri proprii;
 - o pentru domnii deputați Adrian Năstase, Relu Fenechiu, Mihai Tudose și pentru doamna Alina Ilie, cu avionul pe ruta București-Strasbourg și retur, cu plecare în data de 3 octombrie 2010, ora 15:30 (AF 1889) și întoarcere în data de 9 octombrie 2010, ora 19.15 (AF 2488) conform traseului anexat;
 - o pentru doamna deputată Maria Stavrositu și pentru domnul deputat Florin Anghel, cu avionul pe ruta București-Strasbourg și retu, cu plecare în data de 3 octombrie 2010, ora 15.30 (AF 1889) și întoarcere în 8 octombrie 2010, ora 19.15 (AF 2488);
- să se acorde drepturi de diurnă categoria a II-a, 100%, și cazare plafon B, în numerar, întrucât rezervările se fac prin intermediul Reprezentanței permanente a României pe lângă Consiliul Europei de la Strasbourg, precum și un avans de 50% cu decontare ulterioară, după cum urmează:
 - o pentru domnul deputat Cezar Preda și pentru doamna Nadia Ionescu, pentru 6 ½ zile și 6 nopți;
 - o pentru domnii deputați Adrian Năstase, Relu Fenechiu, Mihai Tudose și pentru doamna Alina Ilie 6 ½ zile și 6 nopți;
 - o pentru doamna deputată Maria Stavrositu și pentru domnul deputat Florin Anghel pentru 5 ½ zile și 5 nopți.
- să se acorde o sumă de 250 euro pentru cheltuieli de protocol pentru toată delegația și întreaga durată a acțiunii, decontarea urmând a se face pe bază de documente justificative;
- suporte din avansul cu decontare ulterioară cota parte din convorbirile telefonice efectuate de la biroul Delegației Parlamentului României la APCE, pe durata sesiunii din luna iunie 2010;
- recalcularea cheltuielilor să se facă la întoarcerea în țară, pe bază de documente justificative.

**Secretar general,
Gheorghe Barbu**



Redactor: I.S.



Doc. 12326 prov.
29 juin 2010

Avant-projet d'ordre du jour

**4e partie de la Session ordinaire de 2010
(4-8 octobre 2010)**

établi par le Bureau de l'Assemblée le 25 juin 2010

Lundi 4 octobre 2010

8 h Bureau de l'Assemblée

9 h 30 Groupes politiques

11 h 30 1. Ouverture de la quatrième partie de la Session ordinaire de 2010

- a. Allocution du Président
- b. Vérification des nouveaux pouvoirs (Doc.)
- c. [Éventuellement] Election de Vice-Présidents de l'Assemblée
- d. Modifications dans la composition des commissions
- e. Demande(s) de débat d'actualité ou selon la procédure d'urgence
- f. Adoption de l'ordre du jour

2. Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (Doc.)

Rapporteur: M. David Wilshire (Royaume-Uni, GDE)

Discussion et [éventuellement] vote

13 h Levée de la séance

14 h Commissions

15 h 1. Discours de M. Guido Westerwelle, ministre fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne
Questions

16 h 2. Communication du Comité des Ministres à l'Assemblée parlementaire, présentée par M. Antonio Milošoski, ministre des Affaires étrangères de « l'ex-République yougoslave de Macédoine », Président du Comité des Ministres

Questions (Doc.)

(Délai de dépôt des questions écrites : lundi 27 septembre à 11 h 30)

17 h Levée de la séance

17 h 10 Groupes politiques

Mardi 5 octobre 2010

8 h 30 Commissions

- 10 h
- 1.a. **Election du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire (Doc.)**
(de 10 h à 13 h)
- 1.b. **[Eventuellement] Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme (Doc.)** (de 10 h à 13 h)
2. **Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo¹ (Doc.)**
Rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme :
M. Dick Marty (Suisse, ADLE)
Délai de dépôt des amendements : lundi 4 octobre à 16 h.
- Discussion et vote sur ...

12 h

3. **Discours d'une personnalité invitée [à confirmer]**
Questions

13 h **Levée de la séance**

14 h Commissions

- 15 h
- 1.a. **Election du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire (Doc.) (suite)**
(de 15 h à 17 h)
- 1.b. **[Eventuellement] Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme (Doc.) (suite)** (de 15 h à 17 h)
2. **Nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (Doc. 12272)**
Rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme :
M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC)
Délai de dépôt des amendements : lundi 4 octobre à 16 h.
- Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation
3. **Le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine (Doc.)**
Corapporteurs de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) :
M^{me} Mailis Reps (Estonie, ADLE) et M^{me} Renate Wohlwend (Liechtenstein, PPE/DC)
Délai de dépôt des amendements : lundi 4 octobre à 16 h.
- Discussion et vote sur ...

19 h 30 **Levée de la séance**

1. Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Mercredi 6 octobre 2010

8 h 30

Groupes politiques

10 h

- 1.a. **[Eventuellement 2^e tour] Election du Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire (Doc.)** (de 10 h à 13 h)
- 1.b. **[Eventuellement 2^e tour] Election de juges à la Cour européenne des droits de l'homme (Doc.)** (de 10 h à 13 h)

2. Droits de l'homme et entreprises (Doc.)

Rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme :

M. Holger Haibach (Allemagne, PPE/DC)

Rapporteur de la commission des questions économiques et du développement (pour avis) (Doc.) : M. Tuur Elzinga (Pays-Bas, GUE)

Délai de dépôt des amendements : mardi 5 octobre à 10 h 30.

Discussion et vote sur ...

3. Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2009-2010 (Doc. prov)²

Rapporteur de la commission des questions économiques et du développement :

M. Juan Moscoso del Prado Hernández (Espagne, SOC)

Délai de dépôt des amendements : mardi 5 octobre à 13 h.

Contribution de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille (Doc.)

(Porte-parole : M. Luca Volontè, Italie, PPE/DC)

Contribution de la commission des migrations, des réfugiés et de la population (Doc.)

(Porte-parole : M^{me} Hermine Naghdalyan, Arménie, ADLE)

Contribution de la commission de la culture, de la science et de l'éducation (Doc.)

(Porte-parole : M. Jan Kazmierczak, Pologne, PPE/DC)

Contribution de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales (Doc.) (Porte-parole : M. Axel E. Fischer, Allemagne, PPE/DC)

Intervention de M. Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE [à confirmer]

Discussion élargie et vote sur ...

13 h

Levée de la séance

14 h

Commissions

15 h

1. Les activités de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 2009 : faciliter l'intégration économique en Europe (Doc.)

Rapporteur de la commission des questions économiques et du développement :

M^{me} Hermine Naghdalyan (Arménie, ADLE)

Délai de dépôt des amendements : mardi 5 octobre à 15 h 30.

Intervention de M. Thomas Mirow, Président de la BERD [à confirmer]

Discussion et vote sur un projet de résolution

2. La stratégie, la gouvernance et le fonctionnement de la Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) (Doc.)

Rapporteur de la commission des questions économiques et du développement :

M. Tuur Elzinga (Pays-Bas, GUE)

Délai de dépôt des amendements : mardi 5 octobre à 15 h 30.

Intervention d'une personnalité invitée [à confirmer]

Discussion et vote sur un projet de recommandation

19 h

Levée de la séance

2. Discussion et vote conformément au Règlement relatif aux débats élargis sur les activités de l'OCDE.

Jeudi 7 octobre 2010

8 h 30

Commissions

10 h

1. **[Eventuellement] Débat selon la procédure d'urgence ou débat d'actualité³**

[Rapporteur: ...]

Délai de dépôt des amendements : ...]

Discussion

[Vote sur ...]

OU

1. **La pollution sonore et lumineuse (Doc. 12179)**

Rapporteur de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales : M. Rafael Huseynov (Azerbaïdjan, ADLE)

Délai de dépôt des amendements : mercredi 6 octobre à 10 h 30.

Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation

12 h

2. **Discours de M. Nikola Gruevski, Premier ministre de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » [à confirmer]**

Questions

13 h

Levée de la séance

14 h

Commissions

15 h

1. **Garantir le droit à la scolarisation des enfants malades ou handicapés (Doc. 12262)**

Rapporteur de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille :

M. Lokman Ayva (Turquie, PPE/DC)

Délai de dépôt des amendements : mercredi 6 octobre à 15 h 30.

Intervention d'une personnalité invitée [à confirmer]

Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation

2. **Les enfants privés de soins parentaux : nécessité d'agir en urgence (Doc.)**

Rapporteur de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille :

M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC)

Délai de dépôt des amendements : mercredi 6 octobre à 15 h 30.

Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation

3. **Accès des femmes à des soins médicaux légaux : problème du recours non réglementé à l'objection de conscience (Doc.)**

Rapporteur de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille :

M^{me} Christine McCafferty (Royaume-Uni, SOC)

Rapporteur de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes (pour avis) (Doc.) : M^{me} Ingrida Circene (Lettonie, PPE/DC)

Délai de dépôt des amendements : mercredi 6 octobre à 15 h 30.

Discussion et vote sur ...

19 h 30

Levée de la séance

3. Si la procédure d'urgence/un débat d'actualité sont décidés par l'Assemblée.

Vendredi 8 octobre 2010

8 h 30

Bureau de l'Assemblée

10 h

1. Procédures de sélection nationales des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme (Doc.)

Rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme : ...

Délai de dépôt des amendements : jeudi 7 octobre à 10 h 30.

Discussion et vote sur ...

2. Les demandes d'asile liées au genre (Doc.)

Rapporteur de la commission des migrations, des réfugiés et de la population :

M. Andrej Zernovski (« l'ex-République yougoslave de Macédoine », ADLE)

Rapporteur de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes (pour avis) (Doc.) : M^{me} Carina Hägg (Suède, SOC)

Délai de dépôt des amendements : jeudi 7 octobre à 10 h 30.

Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation

3. La lutte contre l'extrémisme : réalisations, faiblesses et échecs (Doc. 12265)

Rapporteur de la commission des questions politiques :

M. Pedro Agramunt Font de Mora (Espagne, PPE/DC)

Rapporteur de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme (pour avis) (Doc.) : M. Pietro Marcenaro (Italie, SOC)

Délai de dépôt des amendements : jeudi 7 octobre à 10 h 30.

Discussion et votes sur un projet de résolution et un projet de recommandation

4. Le développement du potentiel socio-économique de la région de la mer Baltique (Doc. 12264)

Rapporteur de la commission des questions économiques et du développement :

M. Antti Kaikkonen (Finlande, ADLE)

Rapporteur de la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales (pour avis) (Doc.) : M. Aleksei Lotman (Estonie, GUE)

Délai de dépôt des amendements : jeudi 7 octobre à 10 h 30.

Discussion et vote sur un projet de résolution

13 h

Clôture de la quatrième partie de la Session ordinaire de 2010



Conseil de l'Europe

Assemblée Parlementaire

Le Secrétaire Général

Strasbourg, le 31 mars 2010

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, réuni au niveau des Délégués des Ministres, a approuvé aujourd'hui le calendrier pour la procédure d'élection du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire.

Vous trouverez en annexe cette décision qui comprend aussi une copie du Règlement relatif à la nomination du Secrétaire Général, du Secrétaire Général adjoint et du Secrétaire Général de l'Assemblée ayant rang de Secrétaire Général adjoint.

Je vous prie d'agréer,, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées. *et cordiales*

Mateo Sorinas

Lettre adressée aux:

Président(e)s des groupes politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
Président(e)s des délégations nationales au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Adresse Postale:
F-67075 Strasbourg Cedex

Tél.: +33 (0)3 88 41 21 15
Télécopie: +33 (0)3 88 41 27 76
mateo.sorinas@coe.int

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire –

Procédure d'élection

(Règlement relatif à la nomination du Secrétaire Général, du Secrétaire Général adjoint et du Secrétaire Général de l'Assemblée ayant rang de Secrétaire Général adjoint, DD(2010)78)

Décision

Les Délégués approuvent le calendrier suivant relatif à la procédure pour l'élection du Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire :

21 mai 2010 : date limite pour le dépôt des candidatures ;

9 juin 2010 (1087e réunion des Délégués des Ministres) : examen préliminaire des candidatures par les Délégués ;

24 juin 2010 : consultation avec l'Assemblée parlementaire au sein du Comité mixte¹ ;

7 juillet 2010 (1090e réunion des Délégués des Ministres) : adoption d'une résolution contenant la liste des noms des candidats ou du nom d'un candidat² ;

4-8 octobre 2010 (4e partie de la session de l'Assemblée parlementaire) : élection.

¹ Aux termes de l'article 4 du Règlement, « cette consultation aura lieu, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement au sein du Comité Mixte, au moins trente jours avant l'ouverture de la Session de l'Assemblée au cours de laquelle il sera procédé à la nomination du candidat. »

² Aux termes de l'article 5.a du Règlement, « à moins qu'il n'en ait été convenu autrement au sein du Comité mixte, le Comité des Ministres établira une liste, comportant au moins deux noms, qui sera soumise à l'Assemblée. »

Annexe

RÈGLEMENT³

**relatif à la nomination du Secrétaire Général,
du Secrétaire Général adjoint et du Secrétaire Général de l'Assemblée
ayant rang de Secrétaire Général adjoint⁴**

1. Présentation des candidatures

a. En cas de vacance de l'un des trois postes les plus élevés du Secrétariat Général, dont les titulaires sont nommés par l'Assemblée Consultative (parlementaire) sur la recommandation du Comité des Ministres, et dans le cas prévu à l'alinéa b du paragraphe 8, des propositions de candidatures pourront être soumises au Comité des Ministres:

- i. par un ou plusieurs gouvernements membres;
- ii. par le Secrétaire Général en ce qui concerne les postes de Secrétaire Général adjoint et de Secrétaire Général de l'Assemblée.

En outre, en cas de vacance du poste de Secrétaire Général de l'Assemblée Consultative (parlementaire) et dans le cas prévu à l'alinéa b du paragraphe 8, des propositions de candidatures pourront être soumises au Comité des Ministres par un ou plusieurs groupes de représentants à l'Assemblée Consultative (parlementaire), comprenant cinq représentants au moins et dix représentants au plus.

Les propositions soumises par le Secrétaire Général ne pourront concerner que des agents déjà en service, à titre permanent ou temporaire, au Secrétariat Général.

Les candidatures d'agents du Secrétariat Général pourront être également présentées par un ou plusieurs gouvernements, étant entendu qu'en ce qui concerne les candidatures aux postes de Secrétaire Général adjoint et de Secrétaire Général de l'Assemblée Consultative (parlementaire), le Secrétaire Général aura été préalablement consulté et y aura donné son accord.

b. Les gouvernements membres et les représentants à l'Assemblée Consultative feront parvenir leurs propositions au Secrétaire Général, qui les transmettra, ainsi que les siennes, au Comité des Ministres.

2. Critères à retenir pour le choix des candidats

Les critères à retenir pour le choix des candidats seront les suivants:

- a. Recrutement de personnes possédant les plus hautes qualités de compétence et d'intégrité, ainsi que les aptitudes correspondant au poste à pourvoir.
- b. Nécessité de tenir compte des qualifications et de l'expérience des personnes déjà employées au Conseil de l'Europe, en vue d'ouvrir aux agents du Secrétariat des perspectives raisonnables d'avancement.
- c. Nécessité d'une répartition géographique équitable des postes à pourvoir entre les ressortissants des Etats membres, compte tenu de l'importance primordiale du rendement du service. Aucune fonction du Secrétariat ne sera considérée comme l'apanage d'un Etat membre déterminé.

3. Examen préliminaire des candidatures par le Comité des Ministres

Le Comité des Ministres examinera la liste des candidatures. Les candidats pourront être convoqués pour une entrevue personnelle par le Comité ou par un sous-comité désigné à cet effet.

³ Règlement adopté par le Comité des Ministres (43e réunion des Délégués des Ministres du 3 au 6 décembre 1956) avec l'accord de l'Assemblée, puis amendé en ses paragraphes 1 et 8, sur proposition de l'Assemblée (Recommandation 289 du 23 septembre 1961) par le Comité des Ministres (107e réunion des Délégués des Ministres du 13 au 20 mars 1962) avec l'accord de la Commission Permanente (réunion du 30 mars 1962).

⁴ Par la Résolution (49) 20 (voir p. 265 ci-dessus) le Comité des Ministres a, en attendant la modification des articles 36 et 37 du Statut, autorisé l'Assemblée à nommer, sur recommandation du Comité des Ministres, un Chef des Services administratifs [Greffier] de l'Assemblée, ayant rang de Secrétaire Général adjoint. En janvier 2000, ce titre a été remplacé par Secrétaire Général de l'Assemblée, voir Article 64 du Règlement de l'Assemblée.

4. Consultation du Comité des Ministres avec l'Assemblée

Avant de transmettre à l'Assemblée Consultative (parlementaire) une recommandation en vue de la nomination de l'un des trois fonctionnaires supérieurs du Secrétariat Général, le Comité des Ministres procédera à une consultation avec l'Assemblée, qui aura lieu par l'entremise du Comité Mixte.

Cette consultation aura lieu, à moins qu'il n'en ait été convenu autrement au sein du Comité Mixte, au moins trente jours avant l'ouverture de la session de l'Assemblée au cours de laquelle il sera procédé à la nomination du candidat.

5. Désignation des candidats

a. A moins qu'il n'en ait été convenu autrement au sein du Comité Mixte, le Comité des Ministres établira une liste, comportant au moins deux noms, qui sera soumise à l'Assemblée.

b. Dans le cas des candidatures aux postes de Secrétaire Général et de Secrétaire Général adjoint, le Comité des Ministres aura la faculté d'établir, s'il le désire, une liste de noms par ordre de préférence.

6. Procédure au sein du Bureau

Les propositions soumises à l'Assemblée par le Comité des Ministres seront examinées par le Bureau, qui pourra convoquer les candidats pour une entrevue. Le Bureau les communiquera ensuite à l'Assemblée en indiquant, s'il le juge opportun et le cas échéant, son ordre de préférence et l'ordre de préférence du Comité des Ministres en ce qui concerne les candidatures.

7. Procédure au sein de l'Assemblée

a. L'Assemblée procédera à la nomination.

b. Le vote aura lieu au scrutin secret.

c. La majorité absolue des suffrages exprimés⁵ sera requise au premier tour de scrutin et la majorité relative au second⁶.

8. Durée et renouvellement éventuel des fonctions⁷

a. Dorénavant, les trois fonctionnaires supérieurs seront nommés pour une période de cinq ans.

b. Au plus tard six mois avant l'expiration du mandat du fonctionnaire supérieur, la procédure prévue aux paragraphes précédents sera engagée; la candidature de ce fonctionnaire supérieur pourra être présentée à nouveau conformément au paragraphe 1er et son mandat pourra toujours être renouvelé pour une période qui aura été déterminée au préalable d'un commun accord entre l'Assemblée et le Comité des Ministres, au sein du Comité Mixte.

⁵ Seuls les bulletins mentionnant les noms des personnes dont la candidature a été régulièrement présentée entrent dans le calcul des suffrages exprimés. (Article 35, paragraphe 8, du Règlement de l'Assemblée).

⁶ Concernant les autres modalités de la nomination par l'Assemblée voir les dispositions ci-dessus p. 101.

⁷ Paragraphe modifié, à la suite de la Recommandation 289 de l'Assemblée adoptée le 23 septembre 1961 (voir Doc. 1326) et de la décision conjointe du Comité des Ministres et de l'Assemblée (voir Doc. 1431).



PARLAMENTUL ROMÂNIEI

PARLIAMENT OF ROMANIA *PARLEMENT DE LA ROUMANIE*

Delegația la Adunarea Parlamentară a Consiliului Europei

Delegation to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe

Délégation à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Nr. 38/531/16.08.2010

Subsemnatul Cezar Florin Preda, Președintele Delegației Parlamentului României la Adunarea Parlamentară a Consiliului Europei (APCE), vă rog să dispuneți măsurile necesare pentru ca deplasarea mea și a doamnei Nadia Ionescu, director, secretara Delegației Parlamentului României la APCE, la sesiunea APCE de la Strasbourg, din luna octombrie 2010, să se facă pe ruta București-Frankfurt și retur, cu plecare în 2 octombrie și întoarcere în 8 octombrie 2010, urmând ca pe tronsonul Frankfurt-Stasbourg, Strasbourg-Frankfurt, transportul să fie asigurat din resurse proprii.

Solicit aceasta atât din punct de vedere al programului de activități la Strasbourg, cât și din motive de economicitate.

Cu stimă,

Cezar Florin Preda, deputat

Președintele Delegației Parlamentului României la APCE

Doamnei **Nadia Ionescu**, director
Direcția pentru cooperare parlamentară
internățională multilaterală
Camera Deputaților

Dates		Assemblée		Réunion		Meeting		Lieu / Place	
Début Begins	Fin Ends	Assemblée Assembly							
mercredi 15 au jeudi 16 Wednesday 15 to Thursday 16		CE	A l'occasion du Forum sur la Gouvernance de l'internet, sous-commission des médias (Commission de la culture, de la science et de l'éducation),		On the occasion of the Internet Governance Forum, Subcommittee on the Media (Committee on Culture, Science and Education),		Vilnius Lituanie / Lithuania		
mercredi 15 au jeudi 16 Wednesday 15 to Thursday 16		UEO/WEU	Toutes les commissions - Conférence UE/Afrique,		All committees - EU/Africa Conference,		Bruxelles / Brussels Belgique / Belgium		
jeudi 16 au vendredi 17 Thursday 16 to Friday 17		CE	Commission des questions juridiques et des droits de l'homme		Committee on Legal Affairs and Human Rights		Géorgie / Georgia Géorgie / Georgia		
vendredi 17 Friday 17 09:30		CE	Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales		Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs		Paris Conseil de l'Europe France / France		
lundi 20 au mardi 21 Monday 20 to Tuesday 21		CE	Commission des migrations, des réfugiés et de la population		Committee on Migration, Refugees and Population		Ohrid "L'ex-République yougoslave de Macédoine" / "The former Yugoslav Republic of Macedonia"		
lundi 20 au jeudi 23 Monday 20 to Thursday 23		PE/EP	Session plénière du Parlement européen		Plenary Session of the European Parliament		Strasbourg France / France		
mardi 28 Tuesday 28		UEO/WEU	(*) Comité des Présidents et Sous-Commission du Comité des Présidents sur la voie à suivre,		(*) Presidential Committee and Presidential Committee Subcommittee for the Way Ahead,		Bruxelles / Brussels Belgique / Belgium		
mercredi 29 Wednesday 29		UEO/WEU	Réunion avec le Conseil permanent de l'UEO/COPS UE,		Meeting with the WEU Permanent Council/EU PSC,		Bruxelles / Brussels Belgique / Belgium		

Octobre / October 2010

dimanche 3 Sunday 3		CE	Commission ad hoc pour l'observation des élections générales en Bosnie-Herzégovine,		Ad Hoc Committee for the observation of the general elections in Bosnia and Herzegovina,		Bosnie-Herzégovine / Bosnia and Herzegovina		
dimanche 3 Sunday 3		CE	Réunion de la Commission des Présidents des groupes politiques - Comité des Présidents		Meeting of the Committee of Chairpersons of Political Groups - Presidential Committee		Strasbourg France / France		